

DEC142490DR05

**Décision portant délégation de signature à Mme Arabelle Baudette-AI Ellewi pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7187 intitulée Lexiques, dictionnaires, informatique (LDI)**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 123228DGDS du 21 décembre 2012, portant prorogant de l'unité mixte de recherche n° UMR7187, intitulée Lexiques, dictionnaires, informatique ;

**Vu** la décision DEC141734INSHS du 25 juillet 2014, portant nomination de Mme Gabrielle Le Tallec-Lloret aux fonctions de directrice de l'unité mixte de recherche n° UMR7187, intitulée Lexiques, dictionnaires, informatique ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Arabelle Baudette-AI Ellewi, IE2, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2014 et prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villetaneuse, le 20 octobre 2014

La directrice d'unité  
Gabrielle Le Tallec-Lloret

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014